

## RECOMMANDATIONS

*O Marie, toute-puissance suppliante,  
intercédez pour nous.*

INTENTIONS GENERALES.—Prions : pour hâter la consécration, par le Souverain Pontife, du genre humain au Coeur Immaculé de Marie ; 2o pour propager le règne de la Très Sainte Vierge dans les âmes par la pratique de la communion fréquente ; 3o pour rétablir la paix au milieu des nations européennes.

INTENTIONS SPECIALES.—Prions : 1o pour la cause sacrosainte de l'école séparée bilingue dans l'Ontario soutenue par nos compatriotes contre la persécution et la trahison ; 2o pour nos oeuvres mariales du Cap, en particulier, pour l'érection de notre Chemin de Croix.

INTENTIONS PARTICULIERES des abonnés et des pèlerins, intentions transmises, de vive voix aux Pères, ou par lettres, ou sur un feuillet déposé dans le tronc fixé, dernièrement, à cet effet, au mur de l'annexe du Sanctuaire.

|                                   |                                 |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Protections d'orphelins . . . 58  | Malades . . . . . 304           |
| Vocations . . . . . 106           | Bonne mort . . . . . 85         |
| Familles . . . . . 600            | Conversions . . . . . 195       |
| Pères et mères de famille . 650   | Grâces temporelles . . . 600    |
| Enfants, très nombreux . . .      | Grâces spirituelles . . . 750   |
| Jeunes Gens . . . . . 165         | Emplois . . . . . 126           |
| Jeunes personnes . . . . . 308    | Heureux mariages . . . . 32     |
| Institutrices et écoles . . . 400 | Succès dans entreprises . 204   |
| Elèves, très nombreux . . .       | Affaires importantes . . 50     |
| Premières communions . . . 200    | Intentions particulières, nomb. |
| Infirmes . . . . . 387            | Ivrognes et blasphémateurs. 223 |

Certaines de ces recommandations mériteraient d'être insérées dans nos Annales. Faites ainsi publiquement, elles n'en seraient que plus puissantes sur le Coeur du Divin Fils de la Vierge Marie, notre Avocate.

En attendant que nous ayons plus de pages à notre disposition, nous déposerons ces intentions écrites aux pieds de N. D. du T. S. Rosaire, près de ses Saintes Reliques, au-dessous du T. S. Sacrement. En outre, elles seront lues à la prière du soir, le premier vendredi et le 18 de chaque mois, jour consacré au "Rosaire Vivant." Elles seront, comme par le passé, recommandées également à la Basilique du Voeu National au Sacré-Coeur et à celle de N. D. de Pontmain.

Nous disons, enfin, tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour appuyer ces prières.

*Coeur Sacré de Jésus,*



*j'ai confiance en vous.*

(Indul. 300 j., Pie X).